

Conseil Municipal du 27 mai 2025, 19h15, salle du conseil, Mairie

Présent(e)s : Mmes BELOTTI, DORIER, PAGÈS et MM. CESAR, CHAMBON, GARCIA, IBOT, ODE

Excusé(e)s : Mmes FAURE, LASNE, MONNIER, VALENTIN et MM. ALLAIS, MAINTENIÉ, NIEL.

Le Maire excuse les conseillers absents. Il soumet à l'approbation des conseillers le compte-rendu du conseil du 23 avril : les conseillers approuvent à l'unanimité.

Le Maire informe qu'il a procédé à deux mariages. Il évoque des soucis de santé chez les familles de certains conseillers. Il a reçu les remerciements de M. Chanal pour les condoléances du maire et des conseillers pour le décès de son épouse.

Il distribue en séance un document sur l'acquisition de la maison TARDY dont il avait donné les explications lors du dernier conseil.

Il rend compte de l'avis favorable du Comité Social Territorial du département concernant les modifications impactant le périscolaire.

I. Préparation de la tournée cantonale

Visite des conseillers départementaux Pascale ROCHAS et Pierre COMBES le 19 juin à 8h.

II. Point sur les travaux

Le maire fait un point sur les différents travaux en cours ou en attente dans la commune

- Pose de stabilisateur de pression entre la colonne de production et la colonne de distribution au réservoir
- Eau : le service de la police de l'eau a sollicité le maire permettant à la commune de bénéficier du label "ville sobre en eau"
- Le lavoir coule à nouveau : il a été débouché et nettoyé
- FDAC 2025 : M. Chambon fait le point sur le programme 2025 des travaux en cours et en attente : cimetière, City stade, eaux usées chemin de Villedieu....
- Camping : il est ouvert du 19 mai au 23 août. M. Cheikh SELLAM assure l'accueil et la gestion.

III. Point sur les dossiers

Le Maire fait le point sur les dossiers en cours.

- Micro-crèche : le permis de construire est à l'instruction
- Brin d'olivier : permis modificatif en cours
- City Stade : l'éclairage proposé n'est pas esthétique, on attend d'autres propositions
- La Guinguette : les arrêtés de voirie concernant la sortie en sécurité sont en cours
- Téléphonie New deal : Mme Henrich confirme que l'implantation du pylône permettant la couverture mobile de pratiquement tout le village est validée
- Maison Tardy : le Maire informe que l'offre d'achat de la maison Tardy par la commune pour 20 000 € a été acceptée et qu'il est autorisé à lancer les démarches.

Les différents diagnostics (électrique, amiante...) ont été faits et les résultats seront transmis au notaire ce qui permettra de finaliser l'acquisition

Le Maire fait circuler des photos de l'état de l'intérieur de la maison (insalubre, capharnaüm...)

Une fois l'acquisition signée, le Maire prévoit de la faire vider.

Le conseil approuve ces propositions à l'unanimité

IV. École, périscolaire, cérémonie du 8 mai

Le maire informe qu'il a eu des retours très positifs sur la cérémonie du 8 mai.

En ce qui concerne le périscolaire, il évoque le comportement inadapté d'un enfant à la cantine.

Pour l'école, il dit qu'il a donné son accord pour que 2 enfants scolarisés à St Maurice soient inscrits à Vinsobres à la rentrée prochaine en raison de la situation familiale.

L'école a fait passer un devis de 4 trajets à 220 € pour les séances de piscine, accepté par la mairie.

V. Point intercommunalité et 12ème programme de l'Agence de l'eau

Dossier à suivre

VI. Délibérations

- Tarifs périscolaire E-TICKET :

DÉLIBÉRATION REPORTÉE AU PROCHAIN CONSEIL EN JUIN

- BP commune : reprise de provisions : créance datant de plus de 2 ans de 9,30€
APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ

- BP eau Décision modificative 490€
Reprise de provisions : créance de 3454,50€
Nouvelles provisions : 3987,26€
APPROUVÉES A L'UNANIMITÉ

- Taux de promotion des personnels : le maire propose de fixer le taux de 100% à l'ensemble des grades d'avancement. Il conserve toute latitude pour l'avancement
APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ

- Création de poste animation 2ème classe
APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ

- Cession de l'aire de lavage : l'aire de lavage est située sur un terrain appartenant à la commune. Les vigneron en paient l'eau, l'électricité etc... Le maire demande de céder l'ensemble de l'installation, terrain et équipement, à l'association Eco-propre pour 1 € symbolique
APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ

VII. Informations diverses

- Caravane des mobilités : le maire donnera plus d'informations au prochain conseil

- La fibre sera fonctionnelle à l'école le 4 juin

- Le maire a signé la charte de la chasse

- M. Ibot explique que l'ACCA a prévu d'organiser une journée Fête votive avec repas, animations et groupe de musique. Il demande une subvention pour aider le financement de cette journée.

Mme Pagès demande de ne pas employer le terme de Fête votive puisque le Comité des Fêtes, cette année, a annulé cette festivité. Le Maire propose que le Comité des Fêtes participe financièrement à cette journée. M. Ibot dit que la décision d'organiser la journée et la date seront abordées avec l'ACCA le vendredi 30 mai

- Terre de Vaucluse : 8 et 9 novembre : le maire informe que le rallye se fera de Visan à Vinsobres. Un point commissaire sera sur la place de la mairie de St Maurice et les spectateurs pourront voir les voitures qui tourneront au ralenti sur la place

Prochain conseil le mardi 24 juin à 19h15